

III. LE REVENU ET LA DEMANDE DES MÉNAGES

1. Le pouvoir d'achat du revenu des ménages

En 1982, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages déflaté par l'indice des prix à la consommation en 295 postes augmenterait en moyenne de 2,2 % c'est-à-dire autant qu'en 1981.

En 1981, la hausse du pouvoir d'achat du revenu des ménages (51 milliards de francs 1981) s'explique presque intégralement, par la hausse des prestations sociales (35 milliards de francs 1981) et la baisse des cotisations salariés (9 milliards de francs 1981). Le revenu des entrepreneurs individuels est légèrement déclinant ; la masse salariale stagne pratiquement car la réduction de la durée du travail et la baisse des effectifs amulent la progression du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire.

Evolution annuelle moyenne du pouvoir d'achat* du revenu des ménages en 1981 et 1982

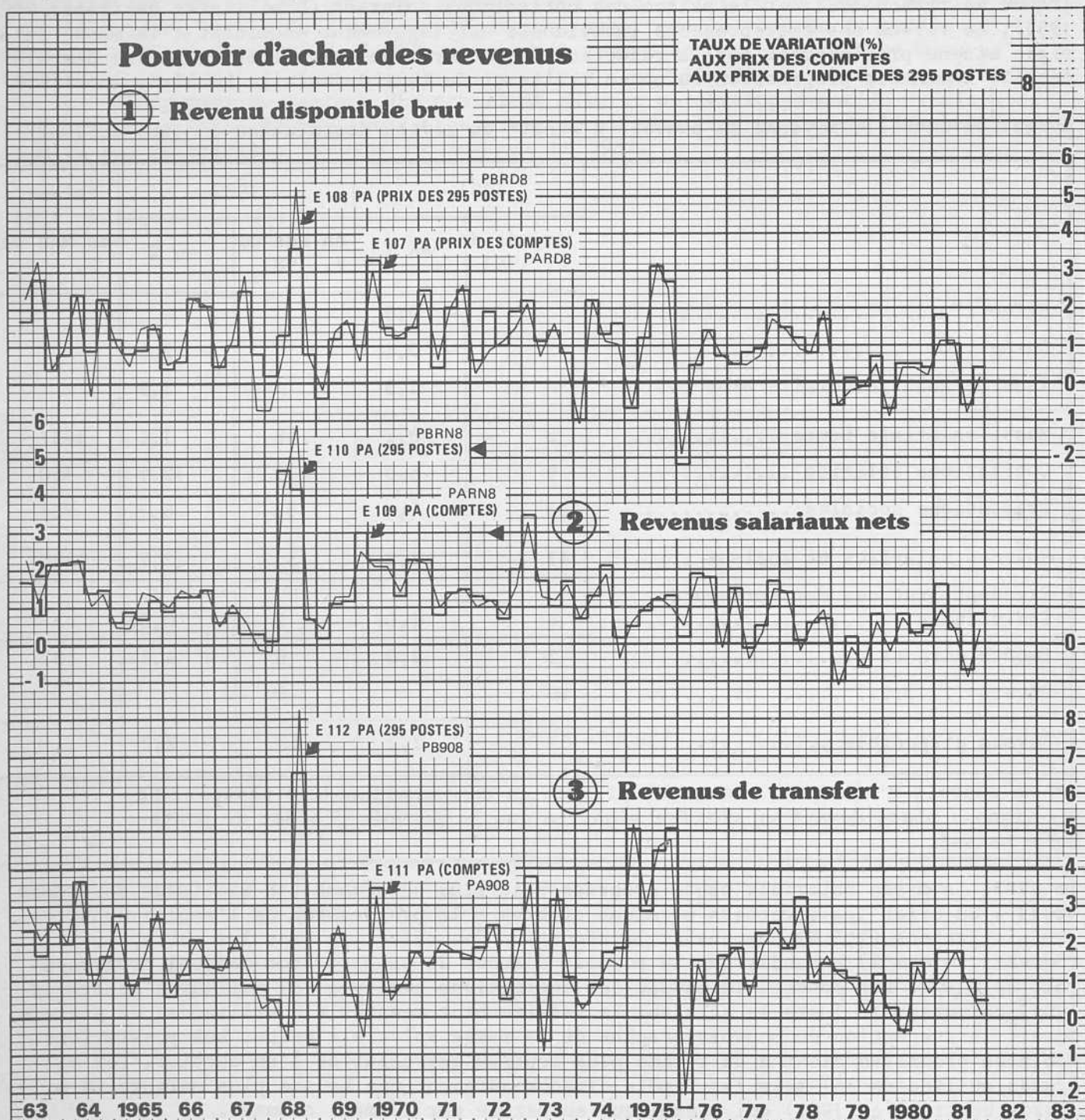
	1981		1982		Valeur en 1981 en Mds de F.
	en mds de F. 1981	en %	en Mds de F. 1981	en %	
Effectifs.....		- 0,6		-	
Durée		- 0,4		- 2,4	
Taux de salaire horaire brut		1,3		3,9	
Masse salariale brute	3	0,2	18	1,4	1257
Cotisations salariés	- 9	- 6,0	19	12,7	150
Prestations sociales	35	4,5	52	6,7	781
Revenus salariaux et sociaux	47	2,5	51	2,7	1880
Excédent brut des entrepreneurs individuels	- 4	- 1,0	2	0,5	
Impôts directs	2	1,0	8	4,1	197
Divers	10		8		
Revenu disponible	51	2,2	53	2,2	

* Ce pouvoir d'achat est mesuré au prix de la consommation (295 postes). Un signe - placé devant un chiffre signifie que le pouvoir d'achat du poste a baissé.

En 1982, la masse salariale brute progresserait plus nettement (18 milliards de francs 1981) : en effet les effectifs seraient stables - la progression de l'emploi dans les administrations (1,5 %) compensant la réduction des effectifs dans les entreprises (SQS-EI) (- 0,4 %) - tandis que le pouvoir d'achat du salaire brut mensuel progresserait de 3,9 %. Par contre, la hausse des cotisations employés (19 milliards de francs 1981) compenserait juste le gain sur le salaire brut mensuel (18 milliards) et entraînerait la stagnation du pouvoir d'achat de la masse salariale nette. Les prestations sociales progresseraient à un rythme plus soutenu que celui de l'an dernier, (52 milliards au lieu de 35) mais les impôts directs auraient une hausse plus marquée (8 milliards contre 2 en 1981) qui s'explique en partie par l'impôt chômage.

COMMENTAIRE EN PAGE DE DROITE

GRAPHIQUE DE TENDANCES, cahier vert, page 95. Source : Comptes trimestriels. Sur ce graphique, les variations du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages sont accompagnées de celles de ses deux principales composantes : revenus salariaux et revenus de transferts. Ce pouvoir d'achat est évalué d'une part aux prix des comptes, d'autre part aux prix de l'indice INSEE des prix à la consommation (295 postes). VOIR AUSSI : en cahier bleu de TENDANCES, page 82, les séries relatives aux salaires.



En se limitant aux mesures prises depuis mai 1981, il est possible de faire le bilan de l'impulsion donnée aux revenus salariaux et sociaux des ménages du fait de la politique publique. En 1981, on peut évaluer que la hausse du SMIC a rapporté aux ménages 2,6 milliards, les mesures d'amélioration des prestations sociales 4,4 milliards, tandis que le rétablissement du point de cotisations employés en novembre leur coûtait 2 milliards. Le bilan est donc de 5,0 milliards soit pour 6 mois, 0,4 % du revenu des ménages. En 1982, les mesures d'amélioration des prestations sociales adoptées depuis la mi 1981 rapportent 22,8 milliards mais les ménages versent 19,4 milliards de cotisations sociales. L'impact des hausses du SMIC et de la réduction de la durée du travail serait de 8,0 milliards (1). Au total en 1982, les ménages bénéficieraient de 11,4 milliards de plus que ce qu'ils auraient eu si aucune mesure n'était intervenue depuis la mi 1981. Cette somme représente comme en 1981, 0,4 % de leur revenu disponible brut.

La politique publique a donc contribué pour près d'un cinquième (0,4 %/2,2 %) à la croissance du pouvoir d'achat du revenu des ménages en 1981 comme en 1982. L'essentiel des gains de pouvoir d'achat hors les mesures déjà citées provient de la hausse des prestations ; cela s'explique principalement par l'inertie de ce poste (maladie, vieillesse) et par la progression du chômage (responsable de 17 milliards de prestations supplémentaires en 1981 et autant en 1982).

Les gains de pouvoir d'achat du revenu des ménages de 2,2 % en moyenne en 1982 ne sont pas répartis uniformément tout au long de l'année. L'analyse qui va suivre en précise les raisons. En glissement, l'évolution du pouvoir d'achat du revenu des ménages serait de 2,8 % en 1982, dont une part importante est acquise au premier trimestre. D'après les informations disponibles, le taux de salaire horaire pourrait augmenter de 4,8 % entre le 31 décembre et le 31 mars : ce chiffre peut paraître fort. Cependant, une fois défalqué l'effet de compensation de la baisse de la durée (2,3 %) (2), et la hausse des prix (3,2 % en glissement), cela signifie que le pouvoir d'achat, hors compensation, a baissé de 0,7 %. La prévision, pour la fin de l'année, a été fondée sur l'idée que le taux de salaire continuerait à progresser à un rythme moyen de 0,4 % par trimestre en pouvoir d'achat, ce qui correspond à l'état actuel du marché du travail. Toutefois, à court terme, les fluctuations du rythme d'inflation infléchissent en hausse ou en baisse ce chiffre. De plus, un léger effet de rattrapage (0,4 %) est attendu au deuxième trimestre pour compenser la perte de pouvoir d'achat du premier. En moyenne trimestrielle, le pouvoir d'achat du taux de salaire mensuel s'accroîtrait de 1,7 % au premier trimestre 1982, de 1,1 % au deuxième, de 0,4 % au troisième et de 0,7 % au quatrième : le glissement annuel serait de 3,9 %.

Les hausses de cotisations salariales devraient se manifester au premier trimestre 1982 à cause du rétablissement du point de cotisations de novembre et au troisième trimestre, à la suite de l'augmentation des cotisations UNEDIC (3) et du relèvement du plafond de la Sécurité Sociale.

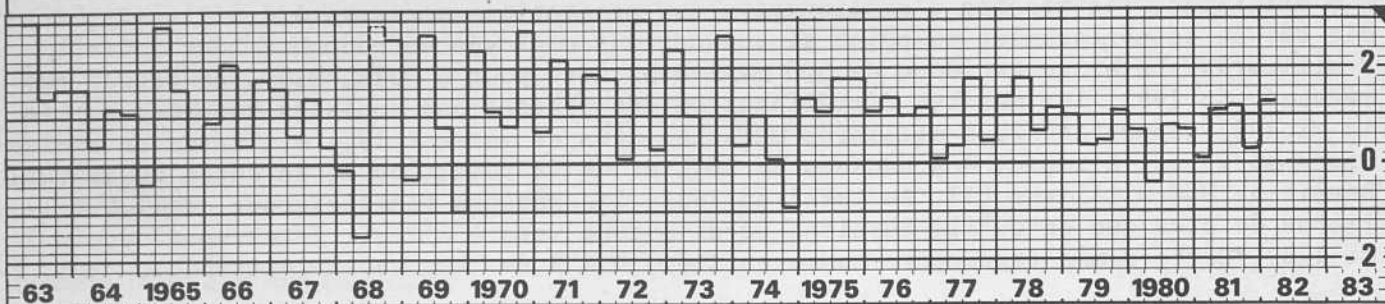
(1) l'effet est plus important en glissement aussi bien pour la hausse du SMIC que pour la réduction de la durée ; en effet 3 des 4 % de hausse du SMIC sont sur le deuxième semestre et l'embauche consécutive à la réduction de la durée se produit elle aussi plutôt au deuxième semestre.

(2) Ce chiffre diffère de celui de la page 12 car il concerne des glissements de fin de trimestre, l'autre concernant des glissements de milieu de trimestre.

(3) Nous avons fait l'hypothèse que les salariés contribuaient au financement du déficit de l'UNEDIC.

Consommation des ménages

TAUX DE VARIATION EN %

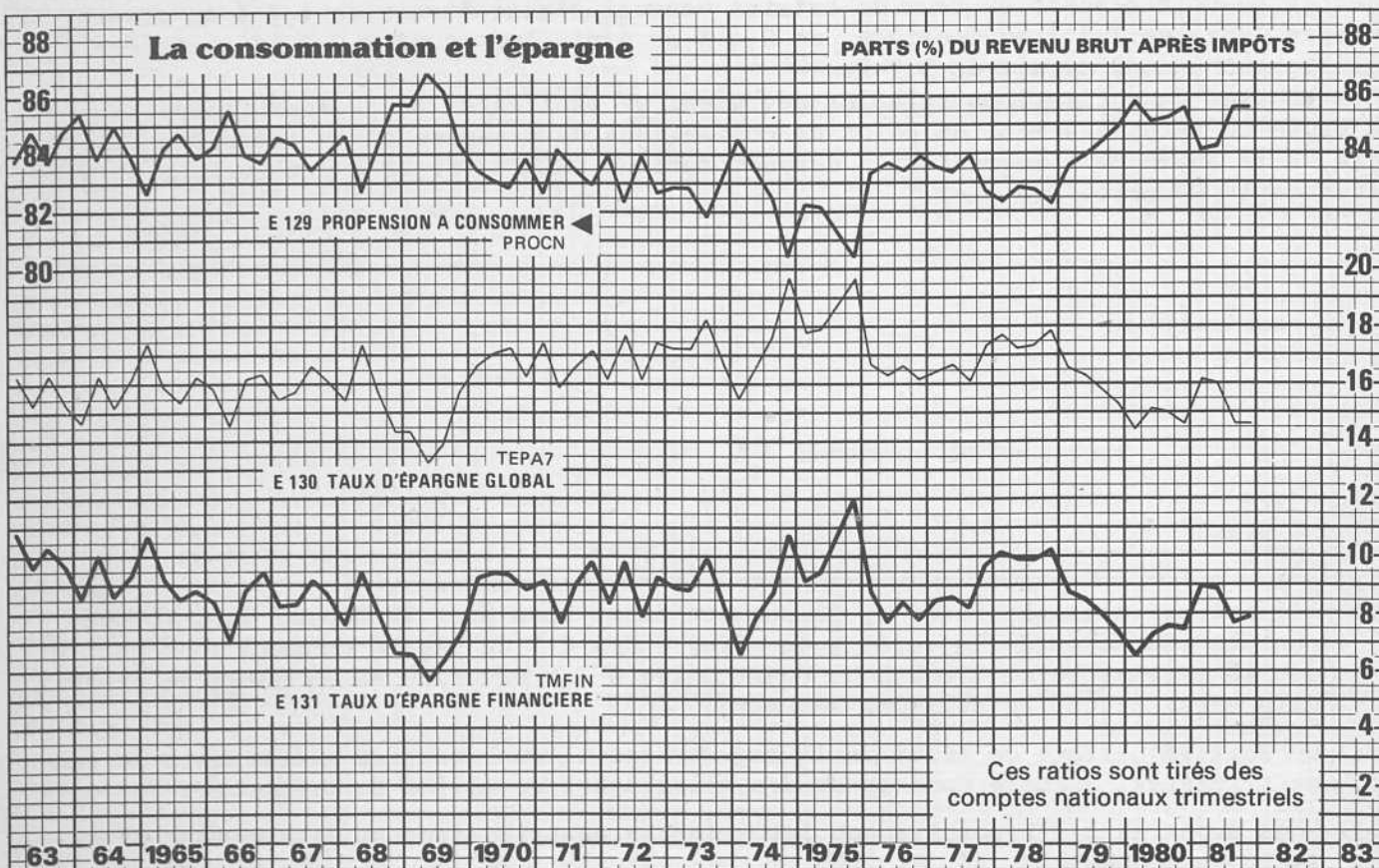


GRAPHIQUE DE TENDANCES, cahier vert, page 45. Source : Comptes trimestriels. Il s'agit ci-dessus du taux de variation trimestrielle du volume de la consommation des ménages (ensemble des biens et services marchands, exprimés en milliards de F. 1970).

COMMENTAIRE EN PAGE 27

COMMENTAIRE EN PAGE DE DROITE

GRAPHIQUE DE TENDANCES, cahier vert, page 98. Source : ratios des Comptes trimestriels relatifs aux ménages. La propension à consommer est la part de la consommation des ménages en valeur dans le revenu disponible brut c'est-à-dire après impôts. Le taux d'épargne globale est la part de l'épargne des ménages dans leur revenu disponible brut (cette épargne globale comprend le financement de leur FBCF logement). Le taux d'épargne financière est la part dans leur RDB de l'épargne des ménages, nette du financement de leurs achats de logements neufs.



Evolution trimestrielle du pouvoir d'achat du revenu des ménages en 1982 (en %)

	82.1	82.2	82.3	82.4	Glissement 82
Effectif *	0,2	-	0,2	0,2	0,6
Durée *	-1,3	- 1,3		0,1	- 2,5
Taux de salaire horaire brut *	1,7	1,1	0,4	0,7	3,9
Masse salariale brute	0,6	- 0,2	0,6	1,0	2,0
Cotisations salariés **	-0,7	-	- 0,8	-	- 1,5
Masse salariale nette	-0,1	- 0,2	- 0,2	1,0	0,5
Prestations sociales	3,7	0,5	0,9	1,2	6,3
Revenus salariaux et sociaux	1,4	0,1	0,2	1,1	2,8
EBEI	2,2	- 0,4	- 0,7	0,4	1,5
Revenu disponible	1,7	-	0,2	0,9	2,8
Prix de la consommation	2,8	3,2	3,3	2,8	12,6
Taux de salaire horaire nominal	4,5	4,3	3,7	3,5	17,0

* Ces effectifs concernent l'ensemble des salariés (entreprises, administrations, institutions financières).

Il s'agit de l'impact des cotisations. Un signe - va de pair avec une augmentation des cotisations.

En revanche, les prestations sociales devraient augmenter fortement au premier trimestre : hausses des prestations familiales et du minimum vieillesse et aussi forte hausse des dépenses de santé (qui correspond à un rattrapage du bas niveau enregistré au dernier trimestre 1981) ; au quatrième trimestre, c'est le gain de pouvoir d'achat de la masse salariale alors que cesse l'augmentation des cotisations sociales qui justifie l'augmentation de près d'un point du revenu disponible.

Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages progresserait fortement au premier et au quatrième trimestres ; il stagnerait au cours des deux trimestres médians.

2. Le taux d'épargne

Le taux d'épargne des ménages a été de 14,6 % en 1980. Les gains de pouvoir d'achat du début de l'année 1981 et le délai normal d'ajustement de la consommation du revenu le porte à 15,6 % au premier semestre 1981 ; mais la faible progression du revenu en seconde moitié d'année le font retomber à 14,5 % au deuxième semestre 1981. Le niveau moyen (15,1 %) reste bas par rapport à la moyenne 1974-1978 (17,3 %). La croissance modérée du revenu disponible pour 1982 ne devrait pas entraîner de remontée sensible du taux d'épargne ; celui-ci s'établirait à 15 % environ en moyenne annuelle (1).

Les ménages ressentent comme médiocres les conditions de leur situation économique personnelle et sont plus pessimistes encore quant à la situation générale. Ceci ne permet pas de prévoir une modification importante du comportement d'épargne. Les ménages apparaissent légèrement plus optimistes sur la situation présente et à venir du marché du travail. Ils anticipent un ralentissement de la hausse de prix, ce qui indique qu'il n'y aurait pas d'accélération d'achats de biens durables. Ils sont aussi plus nombreux à penser pouvoir épargner dans les mois à venir. Mais, l'opportunité d'épargner reste à un niveau bas et la préférence pour la consommation, en cas de rentrée importante d'argent, est à son plus fort niveau jamais enregistré.

(1) Ces chiffres sont homogènes aux données des comptes trimestriels base 1970

Au trimestre le trimestre, les fluctuations de revenu introduisent des perturbations du taux d'épargne : la forte hausse des revenus au premier trimestre 1982 se traduirait par une hausse du taux d'épargne au premier semestre, leur stagnation au cours des deux trimestres suivants par une réduction du taux d'épargne au second semestre.

	80	81.1	81.2	81.3	81.4	82.1	82.2	82.3	82.4
Taux d'épargne	14,6	15,7	15,6	14,5	14,5	15,1	15,0	14,6	14,7

Le ralentissement marqué du montant de l'investissement - logement des ménages depuis le deuxième semestre de 1980 et la faible croissance de la formation de capital des entreprises individuelles a eu pour contrepartie un repli du taux d'endettement des ménages. A la suite du recours massif aux crédits en 1979 début 1980, principalement destinés au financement du logement, l'encours des crédits aux ménages représentait 35,2 % de leur revenu disponible annuel au début de 1980 contre 32 % fin 1978 (pour les seuls particuliers ce ratio est estimé à, respectivement, 28,5 % et 24,8 %). L'évolution des crédits aux ménages durant les derniers trimestres a, l'inflation aidant, ramené ce ratio à 34,7 % fin 1981 (28,2 % pour les particuliers).

La croissance des crédits à l'habitat a été particulièrement lente au quatrième trimestre et resterait peu soutenue au premier trimestre 1982. Ensuite une reprise paraît probable, les principaux facteurs qui dans le passé avaient été défavorables à l'acquisition de logement et à l'endettement devant s'atténuer : la baisse du prix du logement dure à présent depuis un an ; les taux d'intérêt se sont repliés en fin 1981 d'environ 1 point pour les prêts acquéreurs ordinaires et les pouvoirs publics ont orienté une notable réduction du taux des prêts conventionnés, taux stabilisés pour 6 mois (16,65 % à 14,50 %), de plus le caractère progressif des barèmes de remboursement a été accentué ; l'encadrement du crédit a été nettement desserré pour les prêts conventionnés et le contingent de P.A.P. a été élargi.

Les conditions de financement et surtout le volume du crédit disponible (cf. § contexte monétaire et financier) ne devraient donc pas contrecarrer un mouvement de reprise de l'acquisition de logement. Le risque demeure cependant que les ménages considèrent le niveau des taux d'intérêt encore élevé et, anticipant la poursuite de la baisse de taux et de prix, reportent leur décision.

L'hypothèse d'un ratio endettement/revenu disponible croissant dès le deuxième trimestre à partir du bas niveau de la fin de 1981 paraît donc raisonnable. A cette condition la hausse du taux d'épargne financière (1) au premier trimestre exprimerait un accroissement de la part du revenu disponible consacrée par les ménages à augmenter leurs actifs financiers, habituel en phase de hausse du pouvoir d'achat. La baisse du taux d'épargne financière au second semestre, qui combine une réduction du taux d'épargne économique et une part accrue du revenu employée à l'investissement, devrait comporter un repli modéré de la formation d'actifs financiers puisque l'investissement devrait être largement assuré par le crédit.

Taux d'épargne financière

1980				1981				1982			
1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
3,-	4,-	4,2	4,1	5,6	5,8	4,7	4,7	5,6	5,4	4,8	4,8

Depuis la fin de 1979 les ménages donnent leur préférence aux placements financiers au détriment des placements liquides. Cette évolution n'a pas été démentie durant les der-

(1) le taux d'épargne financière exprime l'écart entre le comportement d'endettement et le comportement de constitution d'actifs financiers (liquidités, actions, obligations, primes assurance-vie).

niers mois de 1981 et l'enquête effectuée auprès des ménages en janvier confirme le maintien de cette orientation de l'épargne.

La réforme de la réglementation de la rémunération des placements liquides, en septembre 1981, va également dans ce sens. L'existence d'un différentiel d'intérêt favorable aux obligations (4 points actuellement entre le rendement, après prélèvement forfaitaire de 25 %, des emprunts obligataires et celui du livret A des caisses d'épargne), le développement des emprunts à taux variable et des fonds communs de placement devrait prolonger cette tendance.

Au total avec un taux d'épargne financière pratiquement équivalent en 1982 et en 1981, la part des placements sur le marché financier pourrait être du même ordre de grandeur qu'en 1981. Ceci suppose que les ménages acceptent pour la troisième année consécutive une baisse du pouvoir d'achat de leurs encaisses liquides, après - 3,5 % en 1980 et - 3,1 % en 1981.

3. La consommation

Le mouvement de reprise de la consommation des ménages amorcé au deuxième trimestre de 1981 se confirme à la fin de 1981 et au premier trimestre de 1982, bien que le rythme de progression se soit sensiblement ralenti (0,8 en moyenne sur les deux derniers trimestres connus).

Les tendances de consommation observées en 1981 se poursuivent au début de 1982 : stagnation des achats de produits alimentaires, forte croissance de la demande de biens durables et d'habillement et croissance toujours soutenue des dépenses de service.

	81.1	81.2	81.3	81.4	Année 1981	82.1	82.2	82.3	82.4	Année 1982
Alimentaire	-0,5	-0,1	0,8	-0,9	- 0,1	0,4	-0,1	0,3	0,2	0,1
Energie	-4,2	-0,8	2,4	1,1	- 0,3	-4,0	1,7	0,6	0,8	- 0,4
Manufacturés	0,4	1,6	1,5	1,0	2,5	2,2	-0,4	0,7	0,8	4,2
- durable	0,3	2,2	2,2	3,5	2,6	2,9	-2,4	0,9	1,4	7,0
- habillement	-0,1	0,4	2,1	0,7	2,8	2,2	-0,7	0,1	-0,2	4,4
- autres	0,7	1,7	0,6	-0,7	2,2	1,5	-0,1	0,8	1,0	2,1
Services	1,0	1,6	1,1	0,3	3,8	2,1	0,4	0,9	1,0	4,3
Consommation totale ...	0,1	1,1	1,2	0,3	2,2	1,4	-0,2	0,7	0,7	2,6

L'évolution du revenu et des taux d'épargne sur les prochains mois justifierait une croissance régulière de 0,7% par trimestre. Le taux proposé au deuxième trimestre soit - 0,2% tient compte d'un repli des dépenses de santé et de pharmacie après le niveau anormalement élevé du début de l'année.

La tendance à la stagnation des achats de produits alimentaires observée depuis plus de deux ans devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année après un léger rattrapage au deuxième trimestre.

La demande de produits énergétiques n'augmente plus depuis la fin de 1978.

La croissance de la consommation de produits manufacturés qui ne maintenait sur un rythme de l'ordre de 1,5 % par trimestre depuis le deuxième trimestre 1981 s'accélère à nouveau au premier trimestre 1982 (1,8 %). Entre le premier trimestre 1981 et le premier trimestre 1982, le volume de la consommation de produits manufacturés aura augmenté de 6 %. Ce sont surtout les composants biens durables et habillement qui ont soutenu cette croissance.

Les achats de biens durables se sont redressés dès le deuxième trimestre de 1981 ; depuis ils progressent sur une tendance de 2,5 % par trimestre. Au début de 1982 un niveau élevé d'immatriculations de voitures neuves (+ 11 % par rapport au trimestre précédent) soutient en partie cette progression. Un repli des immatriculations au deuxième trimestre pourrait déboucher sur une croissance faible ensuite. Les ventes d'ameublement ont stagné en 1981 et au début de 1982 et cette tendance médiocre devrait se poursuivre. Les achats de radio-télé-hi-fi et autres appareils électroniques ont augmenté de 14 % en volume en 1981 ; cette croissance soutenue devrait se poursuivre en 1982.

Entre le premier trimestre de 1975 et le quatrième trimestre de 1980 le volume des achats d'habillement n'avait augmenté que de 6,7 % en volume. Depuis le début de 1981, on observe un important rattrapage : en effet du quatrième trimestre 1980 au premier de 1982 les achats d'articles textiles ont augmenté d'environ 5 % de sorte que, même avec un ralentissement au deuxième semestre la croissance des achats de textile et de chaussures serait supérieure à 4 % en volume en 1982.

Dernière composante de la consommation, la demande de services restera en 1982 comme en 1981 en progression de 0,9 % par trimestre. Le profil trimestriel de la demande de services au dernier trimestre de 1981 et au premier semestre de 1982 doit être lissé du fait d'une perturbation de l'indicateur de santé. Les secteurs actifs de la demande dans les services resteront en 1982 la santé, le logement et les télécommunications.

1. Les coûts unitaires dans l'industrie

En dépit d'un ralentissement de l'ordre de 1 point du coût des consommations intermédiaires entre 1981 et 1982, le coût unitaire de production dans l'industrie ne devrait pas connaître de ralentissement en 1982 (11,6 % en glissement 1982 contre 11,3 % en 1981).

	1981				Glissement 1981	1982				Glissement 1982
	1	2	3	4		1	2	3	4	
Coût unitaire	2.4	1.9	3.3	3.3	11.3	2.9	2.6	3.2	2.4	11.6
Prix consommation int.	2.5	3.1	3.0	2.9	12.0	2.6	2.8	3.0	2.4	11.2
Frais financiers.....					26.2					22.7
Impôts					29.9					0.9
Coût salarial unitaire	2.7	-0.8	2.8	2.9	7.8	3.4	2.2	3.5	2.4	12.0
Taux salaire	2.8	3.3	3.9	4.2	15.0	4.5	4.3	3.7	3.4	16.9
Cotisations sociales	0.4	-0.7	0.2	-0.4	- 0.5	0.5	0.3	0.9	0.8	2.5
Productivité	0.5	3.4	1.3	0.9	6.2	1.6	2.4	1.1	1.8	7.1

En effet le coût salarial unitaire accélérerait de 4 points en 1982 (12 % en glissement 1982 contre 7,8 % en 1981) et entraînerait, compte tenu de son poids (environ un tiers des coûts totaux) une accélération des coûts unitaires totaux de plus d'1 point. Le très fort ralentissement des impôts (+ 29,9 % en 1981, + 0,9 % en 1982 en glissement) permettrait cependant d'éviter une hausse des coûts unitaires totaux.

La progression des coûts salariaux résulterait de l'accélération de 3 points des cotisations sociales (1) (2,5 % en 1982 contre - 0,5 % en 1981) et d'un ralentissement de la productivité hors effet réduction de la durée. En effet compte tenu des hypothèses faites quant à la compensation salariale et à l'embauche suivant la réduction de la durée du travail, le tableau de la page montre que la mesure aurait un effet pratiquement nul (0,4 %) sur le coût salarial unitaire. Sur l'année, en effet, le supplément de coût résultant de la hausse du taux de salaire (2,3 %) est pratiquement compensé par un gain de productivité (1,9 %). Hors effet de la réduction de la durée du travail, le taux de salaire progresserait de 14,6 % (16,9 % - 2,3 %) c'est-à-dire pratiquement comme en 1981 (15 %).

En revanche les gains de productivité hors effet durée seraient de 5,1 % (7 % - 1,9 %) soit inférieurs de plus d'1 point à ceux de 1981. Tout en étant encore très favorable l'évolution de la productivité contribuerait donc pour plus de 1 point à l'accélération des coûts salariaux unitaires. Il est clair que des gains de productivité plus importants apparaîtraient si l'embauche était plus restrictive que celle que nous avons ici retenue.

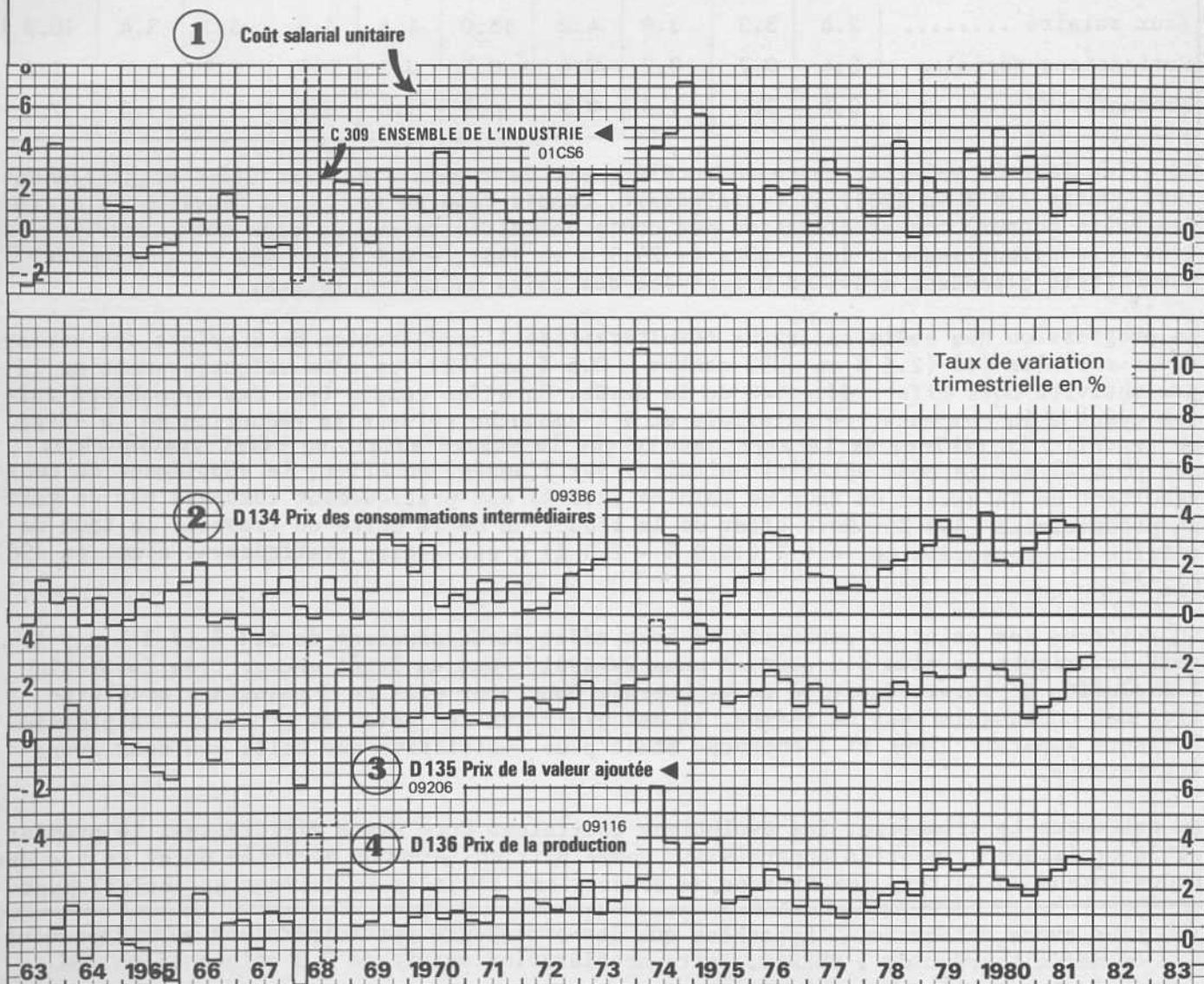
Au trimestre le trimestre, les évolutions pourraient être assez différentes, le premier et le troisième trimestres apparaissant comme particulièrement élevés du point de vue des coûts totaux unitaires, les hausses de cotisations sociales se faisant essentiellement

(1) nous avons retenu ici l'hypothèse que les employeurs participeraient au financement du déficit prévu de l'UNEDIC. Cette accélération serait de 2,3 points si on ne retient pas cette hypothèse.

COMMENTAIRE EN PAGE DE DROITE

GRAPHIQUES DE TENDANCES, cahier vert, page 79 et page 88. Source : Comptes trimestriels. Ces séries sont relatives au seul ensemble de l'industrie manufacturière. Le coût salarial unitaire est le rapport de la charge salariale hors cotisations sociales employeurs, à la production en volume. Les consommations intermédiaires sont celles de biens et services utilisés par les unités productrices au cours du processus de la production. La valeur ajoutée de l'ensemble manufacturier est la différence entre la valeur de sa production et celle de ses consommations intermédiaires.

Formation des prix de la production



sur ces deux trimestres et les gains de productivité, hors effet réduction de la durée, étant au premier trimestre très faibles 0.3 % (1.6 % - 1.3 %). Pour les raisons inverses le deuxième et le quatrième trimestres devraient connaître un ralentissement sensible des coûts unitaires totaux : la progression des coûts unitaires totaux retrouverait un rythme de l'ordre de 2.5 % par trimestre.

2. Les prix de production et prix de valeur ajoutée

	1981				Glissement 1981	1982				Glissement 1982
	1	2	3	4		1	2	3	4	
Coût unitaire	2.4	1.9	3.3	3.3	11.3	2.9	2.6	3.2	2.4	11.6
Prix production	2.3	2.7	3.0	3.0	11.5	3.6	3.2	3.2	2.9	13.5
Prix importations ..	4.4	3.9	4.4	1.5	14.9	3.8	0.2	2.8	2.2	9.3
Prix val.ajoutée	2.1	2.3	3.0	3.3	11.1	4.7	3.6	3.4	3.4	16,0
Prix demande	2.4	2.9	3.1	2.5	11.4	3.3	2.7	3.0	2.7	12.2

Alors que les coûts unitaires totaux ne ralentissent pas, les prix des produits industriels devraient connaître une forte croissance au premier trimestre 1982 (3.6 %). La hausse serait particulièrement forte dans les biens intermédiaires où les producteurs sont loin d'avoir répercuté la hausse de leurs coûts importés dans leurs prix. Cette hausse retardée dans les biens intermédiaires risque de maintenir des hausses de prix de production élevées dans les autres secteurs : ceux-ci retrouveront en effet dans leurs coûts de production une partie de cette hausse.

Dans les secteurs autres que les biens intermédiaires, le taux de marge qui mesure l'écart entre le prix de production et les coûts devrait avoir retrouvé un niveau acceptable à l'issue du premier trimestre. Les prix de production pourraient alors progresser à peine plus vite que les coûts. En glissement sur l'année, les prix de production s'accéléreront en 1982 de 2 points (13.5 % contre 11.5%) avec néanmoins une décélération en fin d'année rapprochant leur rythme de croissance de celui des coûts.

Compte tenu du ralentissement du prix des importations, alors que le prix de production manifesterait une rigidité à la baisse, le prix de valeur ajoutée augmenterait très fortement : 4.7 % au premier trimestre, 3.4 % au quatrième. Ainsi le prix de la demande finale qui est une moyenne du prix de la valeur ajoutée et du prix des importations augmenterait moins rapidement que le prix de la valeur ajoutée. En conséquence le pouvoir d'achat du revenu intérieur (i.e de la valeur ajoutée) qui dépend de l'écart entre prix de la valeur ajoutée et prix de la demande intérieure augmenterait : la France prélèverait du pouvoir d'achat sur l'extérieur. Certes il est normal qu'un tel prélèvement s'opère pour compenser celui que la hausse du prix de l'énergie et la hausse du dollar a imposé à la France. Mais il semble aller au delà de ce qui serait souhaitable pour le maintien d'un niveau convenable de la compétitivité française.

3. Le prix à la consommation

Le taux d'inflation au cours des trois derniers mois atteint 3.3 %, soit un taux légèrement supérieur à celui observé un an auparavant mais en nette régression par rapport au rythme observé au cours de l'été 1981 (4.2 %).

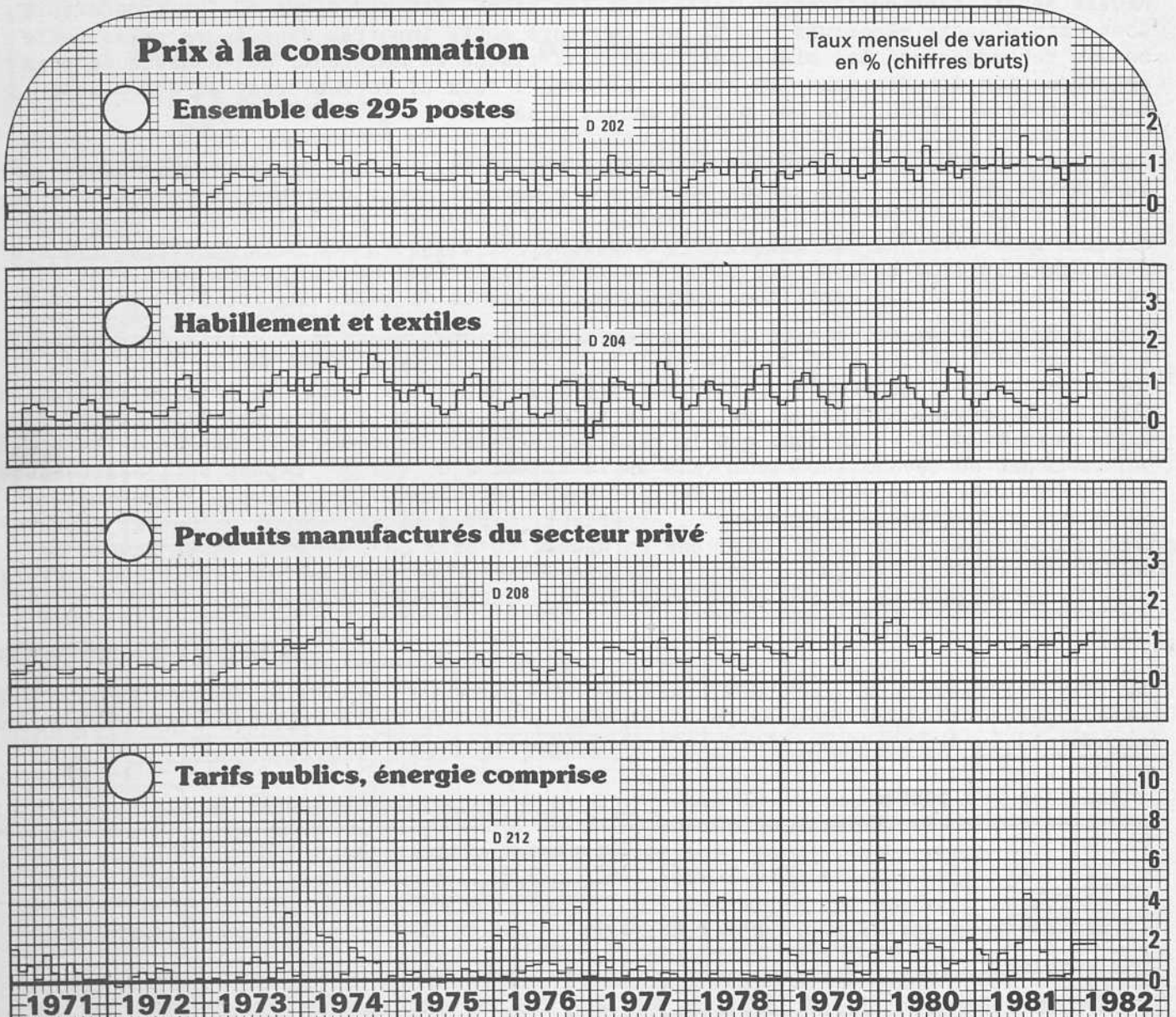
Indice des 295 postes

* tous les glissements sont en fin de période.

	Glissement trimestriel *				Moy. 1981	Glis. 1981	1.82
	1.81	2.81	3.81	4.81			
Ensemble hors tarifs publics	3.1	3.3	3.3	3.1	12.7	13.4	2.9
Ensemble	3.1	3.3	4.2	2.8	13.3	14.0	3.3
En rythme annuel	13.2	13.7	17.7	11.5			13.7

COMMENTAIRE EN PAGE DE DROITE

GRAPHIQUES DE TENDANCES, cahier bleu, page 64 et page 66. Habillement et textiles : y compris chaussures, linge de maison, tissus d'ameublement etc. Produits manufacturés du secteur privé : se trouvent donc exclus les postes dont les prix sont, ou ont été fixés jusqu'ici, par les pouvoirs publics (tabac, énergie, etc.). Tarifs publics, énergie comprise : c'est-à-dire l'ensemble des indices couvrant des prix fixés par les pouvoirs publics (tarifs des services publics, mais aussi tabac, énergie etc).



La vive progression des tarifs publics en début d'année 1982 explique, en grande partie le maintien d'un taux d'inflation encore élevé. Leur majoration explique une hausse de 0.7 % sur les 3.3. % de l'indice d'ensemble au premier trimestre.

La série "Ensemble hors tarifs publics" traduit une légère décélération par rapport aux évolutions passées.

L'indice des prix des produits alimentaires, après avoir marqué un taux de hausse très soutenu au long de l'année 1981, retrouve une tendance plus modérée, de l'ordre de 1 à 1.1 % par mois et équivalente à celle de l'indice d'ensemble.

Dans le secteur des services privés, le blocage des prix effectif d'octobre à janvier a permis une décélération très provisoire du rythme de hausse au cours des mois de décembre et surtout janvier et février, puisque dès le mois de mars, la hausse des prix est de nouveau très vive.

Les prix des produits industriels du secteur privé s'accélérent légèrement à partir de mars ; cette évolution est due pour partie à des hausses de caractère saisonnier (habillement-textiles) et à des augmentations ponctuelles : pharmacie-automobiles, mais sans doute aussi à la répercussion au niveau de la vente au détail des hausses de prix observées à la production.

Les loyers décélèrent également par rapport aux évolutions de 1981 : + 2.6 % contre 3.3 % au premier trimestre 1981 ; cette tendance résulte de l'engagement de modération en vigueur jusqu'à fin juin 1982 et du ralentissement très sensible de la progression de l'indice du coût de la construction.

Dans la période récente, il apparaît donc un ralentissement du rythme de hausse des prix dans les secteurs de l'alimentation et des services privés. Ce mouvement favorable devrait se poursuivre dans le secteur de l'alimentation malgré les revalorisations communautaires à la faveur de la baisse de 1,5 point du taux de TVA. En glissement sur l'année 1982 les prix de ce secteur augmenteraient de 12.6 % contre 16.5 % en 1981.

Dans le secteur des services privés, une seconde étape de hausse prévue par les accords de régulation s'ajoutera aux effets de la hausse du taux de TVA (estimée à 0.8 point) pour arrêter la décélération des prix (6.6 % au deuxième semestre, 6.8 % au premier). Sur l'année l'augmentation ne serait que de 14.3 % contre 15.7 % en 1981.

Quant au secteur des produits industriels, une accélération est attendue de l'ordre de 1.6 % au cours de l'année (10.4 % en 1981, 12.1 % en 1982) ; celle-ci affecterait essentiellement le second semestre (6.5 % l'an contre 5.3 % au premier). Les hausses très importantes des prix de l'acier intervenues fin 1981 et début 1982 seront un élément d'accélération notamment dans l'automobile et l'équipement ménager. Le relèvement du taux de TVA explique 0.7 point de cette évolution.

Dans le secteur des tarifs publics, la tendance à une légère baisse des prix des approvisionnements pétroliers et la politique de modération menée par les pouvoirs publics - + 10 % au maximum pour les tarifs non énergétiques - devraient freiner une hausse particulièrement vive depuis trois ans. Cependant, la nouvelle règle de calcul des prix des produits pétroliers amplifiera la hausse des tarifs de l'énergie d'environ 3,5 %. Une croissance de 14,5 % des tarifs publics est retenue pour 1982 (contre 17,4 % en 1981). La décélération de la hausse dans ce secteur explique le quart de l'écart d'inflation d'une année à l'autre (0,4 point sur 1,5).

Enfin, en ce qui concerne les services de santé, l'accord entre les professions médicales et la Sécurité Sociale semblant difficile, une hausse modérée de 9,5 % est retenue, l'essentiel affectant l'indice de juillet.

Au total, une hausse de 12,6 % est prévue en glissement sur l'année (contre 14,0 % en 1981) dont 6,2 % au premier semestre et 6,0 % au second. L'effet des modifications de taux de TVA en juillet 1982 ne serait, dans ce chiffrage où l'on a supposé que le répercussion sur les prix est immédiate et totale, aussi bien à la hausse qu'à la baisse, que de 0,1 %. La nouvelle règle de calcul des prix des produits pétroliers expliquerait quant à elle 0,5 % de la hausse des prix en 1982.

Evolutions trimestrielles des différents groupes en 1981-1982

	1° sem. 1981	2° sem 1981	Année 1981	1° sem. 1982	2° sem. 1982	Année 1982
Alimentation	7,7	8,1	16,5	6,6	5,6	12,6
Produits industriels du secteur privé	4,9	5,2	10,4	5,3	6,5	12,1
Services du secteur privé .	8,3	6,8	15,7	6,8	7,0	14,3
Tarifs publics	6,7	10,0	17,4	8,1	6,0	14,5
Loyers-eau	6,8	5,9	13,2	5,5	4,6	10,4
Santé	4,0	7,6	11,9	4,4	4,9	9,5
Ensemble	6,5	7,0	14,0	6,2	6,0	12,6

COMMENTAIRE EN PAGE DE DROITE

GRAPHIQUE DE TENDANCES, cahier vert, page 103. Sources : Comptes trimestriels. L'ensemble SQS + EI signifie : sociétés et quasi-sociétés y compris les entrepreneurs individuels. Cette dernière précision est à prendre en compte quand on observe la part des rémunérations des salariés et celle de l'excédent brut d'exploitation (EBE) dans cette valeur ajoutée : 1. Les évolutions de ces ratios reproduisent en grande partie le phénomène de salarisation croissante observé dans certaines activités (tendance de long terme dans les branches non industrielles telles que le commerce et les services). 2. Il reste que les mouvements à court terme de ces indicateurs (quelques trimestres) peuvent aider à situer l'évolution des difficultés des entreprises. La part de l'EBE dans la valeur ajoutée est alors à relier à la FBCF des entreprises.

